

Rapport d'activités 2023



MOT DU PRÉSIDENT

Chers productrices et producteurs de Charlevoix-Ouest,

C'est avec plaisir que je vous présente les principales activités de l'UPA de Charlevoix-Ouest qui ont eu lieu au cours des années 2023. Encore une fois, malheureusement les défis n'ont pas manqué pour appuyer et défendre les producteurs et productrices agricoles.

Nous n'avons qu'à penser au contexte économique actuel, à la crise inflationniste, aux hausses successives des taux d'intérêt, aux inondations, aux aléas de la météo et aux hauses fulgurantes des comptes de taxes pour constater que le milieu agricole est rudement mis à l'épreuve.

Il faut continuer à porter les intérêts des productrices et des producteurs, à défendre la relève agricole, à protéger nos terres cultivables, à parler de notre réalité, à sensibiliser les municipalités et les MRC à l'importance de l'agriculture pour l'économie, l'occupation du territoire et la beauté des paysages de Charlevoix.

Je tiens à souligner l'implication des administratrices et des administrateurs de notre organisation, car c'est grâce à un travail d'équipe concerté que nous pouvons nous faire entendre. Merci à chacun d'entre vous.



Nicol Simard, président

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023

M. Nicol Simard	Président
M. David Tremblay	Vice-Président
M. Yves Girard	2 ^e Vice-Président – Autre production végétale
M. Kéven Gauthier	Secrétaire-trésorier – St-Hilarion
Mme Julie Bouchard	Agricultrice
M. Serge Bouchard	Administrateur territorial, Baie-St-Paul, Petite-Rivière-St-François
M. Denys Desbiens	Bovin
M. Carl Gilbert	Administrateur territorial, Saint-Urbain
M. François Leblanc	Ferme de proximité
M. Alexis Tanguay	Administrateur territorial, Les Éboulements, Isle-aux-Coudres
Mme Gabrielle Cadieux-Gagnon	Autres productions animales
M. Samuel Tremblay	Relève
M. Sébastien Tremblay	Lait
Mme Lucie Cadieux	Assistante-trésorière
Mme Nicole Langlais	Conseillère à la vie démocratique

Nous remercions M. Donald Tremblay pour son implication comme administrateur au cours des dernières années.

VIE DÉMOCRATIQUE

DOSSIERS ET ORIENTATIONS 2023

L'UPA de Charlevoix-Ouest compte 121 fermes et 176 producteurs et productrices agricoles. Au cours de la dernière année, le conseil d'administration s'est réuni à trois (3) reprises. Les principaux enjeux discutés ont été l'inflation, la détérioration de la situation financière des entreprises agricoles, les inondations, la taxation municipale et la protection du territoire agricole.

CRI DU CŒUR DES PRODCUTEURS DE PORCS DE CHARLEVOIX



Les producteurs de porcs de Charlevoix ont rencontré M. André Fortin, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation et la direction de la FADQ en compagnie de M. Yves Laurencelle, président de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-

Nord. Les producteurs ont fait le point sur la situation difficile dans la production porcine de Charlevoix et sur l'impact de l'inflation pour les fermes de la région. Ils demandent une aide rapide du gouvernement afin d'apporter des liquidités dans leurs entreprises pour traverser la crise qui dure depuis plus d'un an et de revoir les programmes qui ne sont plus adaptés à la réalité.

ROLE D'ÉVALUATION ET TAXATION MUNICIPALE AUX ÉBOULEMENTS

L'UPA de Charlevoix a été interpellée par les producteurs et productrices des Éboulements qui ont connu une augmentation importante de leur compte de taxes avec le nouveau rôle d'évaluation. Une rencontre avec les entreprises agricoles, la Fédération et le responsable provinciale du dossier a été organisée et un soutien a été donné aux producteurs pour contester leur rôle.

Au début du mois de juillet, l'ancien technicien en évaluation agricole de la Fédération, M. Gilles Bilodeau, a visité 12 entreprises agricoles des Éboulements pour les aider à se préparer pour la rencontre de contestation avec l'évaluateur de la MRC.

Des rapports individuels pour chaque ferme ont été préparés et rendus disponibles aux producteurs. Une demande au fonds de défense de l'UPA a été déposée par l'UPA locale afin d'assumer ces frais et se servir du cas des Éboulements pour revoir la fiscalité agricole.

Huit (8) producteurs ont obtenu des correctifs proposés par la MRC de leur rôle d'évaluation. Les correctifs apportés ont été faits principalement sur la valeur des bâtiments. La valeur des terres a été reconsidérée pour un producteur. Deux producteurs n'ont pas obtenu de correctifs et ont pris la décision de porter leur cause en appel devant le Tribunal administratif du Québec.

Le président de la Fédération de l'UPA CNCN, M. Yves Laurencelle et M^{me} Nicole Langlais, conseillère à la vie démocratique, ont rencontré le préfet de la MRC de Charlevoix, M. Pierre Tremblay, la directrice générale, M^{me} Karine Horvath, et l'équipe du service d'évaluation de la MRC ainsi que M^{me} Annie Cyr, directrice adjointe de l'évaluation foncière de la FQM. La rencontre a permis de faire le constat que la révision du rôle d'évaluation n'est pas faite de façon précise et individuelle. On se base essentiellement sur les transactions des dernières années pour fixer la valeur de terres et des bâtiments.

Le 12 décembre dernier, la municipalité des Éboulements adoptait son budget 2024. À cette occasion, la municipalité convenait de l'application d'une taxation agricole distincte permettant de réduire le transfert du fardeau fiscal qu'ont subi les producteurs avec le nouveau rôle d'évaluation. La réduction de la taxe équivaut à 0,15 sous par tranche de 100 \$, alors que le taux est passé de 0,70 \$ à 0,55 \$. Pour une exploitation agricole non desservie évaluée à 300 000 \$, le compte de taxes sera réduit de 450 \$, pour un total de 1 650 \$ et une réduction de 21,43 %.

Le taux distinct permet de tempérer la pression exercée par la spéculation foncière, en modulant l'impact de l'évaluation des terres sur le compte de taxes. Une approche différenciée pour le secteur agricole est importante, quand on sait que le niveau d'actifs fonciers requis pour générer un dollar de revenu est beaucoup plus élevé en agriculture que dans d'autres secteurs de l'économie.

L'UPA de Charlevoix-Ouest a salué cette décision et une lettre de remerciement a été acheminée à la municipalité.

INONDATIONS À BAIE SAINT-PAUL ET À ST-URBAIN

La première semaine de mai dernier a eu lieu d'importantes inondations dans la région de Charlevoix, principalement dans le secteur de Baie-Saint-Paul et de Saint-Urbain. Une vingtaine de producteurs agricoles ont été contactés par téléphone avant de voir s'ils avaient subi des dommages. Au final, c'est une dizaine de producteurs agricoles qui auront été touchés.



La Fédération de l'UPA CNCN en collaboration avec l'UPA locale a dressé la liste des producteurs touchés avec photos et vidéos à titre de preuves et a transféré le tout au MAPAQ et à la députée régionale.

Malheureusement, la sécurité civile ne rembourse que 300 \$/ha pour les dommages subis. C'est loin de suffire pour les champs partis dans la rivière, pertes de cultures, débris à enlever ou autres. Il n'existe pas de programme spécial du MAPAQ pour ce genre d'évènement.

Une résolution a été adoptée et demande au gouvernement du Québec de mettre en place une aide spéciale systématique pour les producteurs agricoles et forestiers dès qu'un sinistre d'importance ou une catastrophe naturelle survient hors de leur contrôle.

Le MAPAQ avait accepté de financer une étude approfondie afin d'évaluer l'impact des inondations. La Fédération a procédé à un appel d'offres auprès de quatre firmes au courant du mois de juillet, les coûts étant trop élevés, l'étude n'a pas été réalisée.

Les pourparlers se poursuivent avec le MAPAQ pour l'obtention d'une aide adaptée aux entreprises agricoles qui subissent de tels dommages.

OPÉRATION INFLATION ET RENCONTRE POLITIQUE

Les présidents des UPA de Charlevoix, M. Michel Dufour et M. Nicol Simard, ont rencontré la députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré, Mme Kariane Bourassa. Cette rencontre a permis de discuter, entre autres, des difficultés financières que vivent les entreprises agricoles avec le

contexte inflationniste actuel en s'appuyant sur les résultats du sondage réalisé auprès des fermes de la région.

Les présidents ont fait un retour sur les inondations et la nécessité d'adapter les programmes d'aide d'urgence à la réalité de leurs membres.

Ils ont également présenté les problématiques que vivent les producteurs de porcs et l'impact sur le secteur agricole et économique de Charlevoix.

CONSULTATION D'AUTOMNE 2023

En prévision de l'assemblée générale annuelle de la Fédération de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, l'UPA de Charlevoix-Est et Ouest ont convié les producteurs et productrices pour discuter des enjeux agricoles de l'heure. Plus de 40 productrices et producteurs ont y ont participé. Les discussions ont porté, entre autres, sur l'inflation, les intempéries, les pertes de rendements survenus au cours de



l'été, l'inadaptation des programmes gouvernementaux et l'accès aux terres agricoles par les non-agriculteurs et des écorais. Neuf résolutions ont été présentées dans les instances régionales et provinciales.

ACCUEIL DES NOUVEAUX PRODUCTEURS

Monsieur Serge Bouchard est l'administrateur responsable de l'accueil des nouveaux producteurs. Quatre nouveaux producteurs se sont établis en 2023, et trois ont été rencontrés. Cette rencontre est l'occasion de fournir des informations sur l'organisation, les avantages d'être membre, les services offerts et faire connaître le rôle de l'UPA locale.

MISE EN MARCHÉ DE L'AGNEAU DE CHARLEVOIX ET L'AGENCE DE VENTE

L'agneau de Charlevoix est la première indication géographique protégée au Québec (IGP) et a été reconnue officiellement en 2009. Sa mise en marché via l'agence de vente provinciale de l'agneau lourd du Québec rencontrait des difficultés. Des rencontres avec les éleveurs d'ovins du Québec ont permis de trouver des solutions et ainsi faciliter la mise en marché de l'agneau de Charlevoix.

VALORIATION DE LA PROFESSION

Une tournée du kiosque Kasscrout a été organisée à l'été 2023 dans différents camps de vacances, dont celui aux Éboulements, mais aussi au travers différents marchés publics dans la région de Charlevoix en collaboration avec l'association des gens d'affaires de Baie-Saint-Paul. Le jeu Kasscrout est un jeu interactif sur l'agriculture, dédié aux jeunes.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS MARAÎCHERS ET FRUITIERS DE CHARELVOIX

L'UPA de Charlevoix-Ouest a soutenu l'association des producteurs maraîchers et fruitiers de Charlevoix par une commandite de 1 000 \$. Le 3 novembre dernier, 20 producteurs maraîchers et fruitiers de Charlevoix ont gravi les Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie pour assister en plein air à une conférence sur la transformation de l'agriculture de proximité. M^{me} Anne Le Mat du Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+) y a présenté, entre autres, les constats de l'agriculture de proximité, les repères technico-économiques et les opportunités à explorer.



Cette activité a été organisée par les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, le MAPAQ, le Réseau Agriconseils de la Capitale-Nationale et Côte-Nord et les UPA locales de Charlevoix-Ouest et Charlevoix-Est.

ABATTOIRS ET ANALYSE DES BESOINS

La firme AGECO a été mandatée pour la réalisation l'étude diagnostique pour évaluer les besoins et voir les possibilités d'ériger un abattoir dans la région.

Cette étude est financée par le MAPAQ, l'entente sectorielle pour le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et la ville de Lévis, les sept UPA locales et les syndicats spécialisés concernés (bovins, porcs).

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE ET LA TRAVAILLEUSE DE RANG

Madame Myriam Lachance, travailleuse de rang d'au cœur des familles agricoles (ACFA) pour la région de la Capitale-Nationale–Côte-Nord a réalisé plus de 225 interventions sur le territoire,

dont 17 % dans Charlevoix. Elle a également accordé des entrevues à la radio de CIHO FM. Le mandat de la travailleuse de rang est de promouvoir la santé psychologique, prévenir la détresse psychologique, écouter, aider, accompagner et référer au besoin. C'est un service gratuit la région. Pour joindre ACFA : 450 768-6995.

AVIS DÉPOSÉS À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)

Au cours de la dernière année, deux avis de la CPTAQ ont été transmis à l'UPA locale. Ces demandes visaient à réaliser des travaux de la reconstruction de ponceaux et une demande de servitude pour une station de pompage. Après analyse de ces dossiers par l'UPA locale, la Fédération de l'UPA ne s'est pas opposée à ces demandes présentées par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec et la municipalité de Saint-Urbain.

AGRICLIMAT

La phase 2 du projet Agriclimat se poursuit depuis mai 2021 après avoir débuté par une première rencontre ayant eu lieu le 30 mars 2022 avec le Groupe de travail régional (GTR). L'objectif était de présenter le rôle des deux fermes pilotes sur le territoire afin de tester le calculateur de gaz à effet de serre (GES) à la ferme et certaines actions pour les réduire. Le 11 avril 2023 a eu lieu le 2^e groupe de travail ayant comme objectif de faire un retour des actions débutées sur les fermes pilotes en plus de partager sur la faisabilité des pistes de réduction. Le prochain groupe de travail régional ayant comme thème la séquestration du carbone est prévu le 14 février prochain.

Dans la prochaine année 2024, débutera la phase 3 d'Agriclimat qui vise à accélérer, à amplifier la lutte contre les changements climatiques dans le secteur agricole et diffuser largement ces connaissances aux acteurs qui sont au centre des décisions, sous de multiples formes, afin de renforcer la capacité à agir du secteur.



PROJET BIODIVERSITÉ

CAMPAGNE DE VALORISATION

Le projet Biodiversité est le fruit d'un codéveloppement des Fédérations de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, Bas-St-Laurent, Capitale-Nationale-Côte-Nord, et Gaspésie-Les Îles qui a

pour objectif principal d'accroître la connectivité écologique et la conservation de la biodiversité déjà existante sur le territoire des quatre régions. Ce projet a été élaboré dans le cadre du plan d'agriculture durable et financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Le projet mise sur une synergie entre les divers partenaires dans chacune des quatre régions pour collaborer à la réalisation d'activités de formation et de communication sur l'importance de la biodiversité en milieu agricole.

Une image de marque a été développée afin de lancer, à l'année 2024, une campagne de valorisation des producteurs agricoles. Une démarche sera mise en place avec les syndicats locaux des fédérations régionales afin de recruter les entreprises agricoles ayant des pratiques favorisant la biodiversité.

Cette signature servira pour les outils de communication et d'affiches qui seront produites et distribuées chez les producteurs agricoles ayant des pratiques favorisant la biodiversité.



CARAVANE SANTÉ DES SOLS

Une caravane santé des sols a été organisée, le 3 octobre 2023, dans le cadre du projet Biodiversité, à la ferme Yves Girard aux Éboulements. Une cinquantaine de personnes étaient présentes sur place pour l'occasion. Plusieurs sujets ont été abordés : démonstration d'un simulateur de pluie, différents profils de sol pour comprendre et lire son sol et démonstration d'un simulateur de compaction, entre autres.

COHORTE PÂTURAGE DE CHARLEVOIX

La cohorte pâturage de Charlevoix était composée d'une dizaine de productrices et producteurs de Charlevoix de différentes productions ayant tous comme point commun le désir de faire ou d'améliorer l'efficacité de leur pâturage. Par le biais d'activités de réseautage et de formations en collaboration avec des experts du milieu, la cohorte avait comme objectif de :

- Favoriser l'échange d'informations entre les entreprises pour accélérer l'implantation de pratiques agroenvironnementales ;

- Stimuler le réseautage et le codéveloppement entrepreneurial ;
- Rassembler les entreprises agricoles en groupes de travail et les mobiliser autour d'un ou plusieurs thèmes particuliers en fonction de leurs besoins ;
- Amener les entreprises à s'engager dans la mise en place de pratiques agroenvironnementales.



Deux activités de réseautage et une formation ont eu lieu au printemps 2023. La dernière activité de réseautage et la 2^e formation ont eu lieu à l'automne 2023.



OBV CHARLEVOIX-MONTMORENCY

Depuis environ un an, Annie-Pier Paradis, agr. Conseillère en agroenvironnement à la fédération, fait partie de la table de concertation de l'OBV Charlevoix-Montmorency. Annie-Pier a donc participé aux consultations menées par l'OBV concernant la révision du Plan directeur de l'eau (PDE) de la région.

Le PDE est un outil de planification. Il permet de mettre en évidence les grands enjeux du territoire en matière de gestion intégrée de l'eau et de proposer un plan d'action afin d'améliorer notamment la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques.

Sous forme d'identification de problématique à prioriser comme : la protection et la restauration des milieux humides et hydriques, problème d'envasement et de sédimentation, inondation de zones avec enjeux, dégradation et perte d'habitat fauniques, etc.

Le PDE de l'OBV C-M a, à ce jour, été approuvé par les membres de la table de concertation et est en attente d'approbation par le ministère de l'Environnement.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

ENTENTE SECTORIELLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA VILLE DE LÉVIS 2023-2025

L'entente sectorielle 2023-2025 s'est poursuivie encore cette année. Avec un budget de 1,6 M\$ sur trois ans, les partenaires signataires de l'Entente sectorielle continuent la réalisation de nombreux projets dont voici un résumé :

1) Remise en production des terres agricoles inexploitées

- Re conduite du Programme d'aide financière 2023 - *Incitatif à la remise en production des terres agricoles inexploitées* avec 22 demandes de projets reçues sur 5 MRC différentes, dont 10 au sein de Portneuf.

2) Développement des marchés

- Consolidation de partenariat chez les détaillants en alimentation, restaurants et hôtels pour favoriser le positionnement des produits régionaux dont plusieurs producteurs de Portneuf font partie.
- Re conduite du Programme d'aide financière offert pour soutenir les marchés publics et les circuits agrotouristiques : 16 marchés publics dont quatre (4) de notre territoire et trois circuits courts dont un sur notre territoire en ont bénéficié.

3) Relève entrepreneuriale et main-d'œuvre

- Consolidation des activités du Camp d'entraînement agricole à Sainte-Anne-de-Beaupré et sur des sites satellites.

- Soutien au financement de la travailleuse de rang.
- Soutien à l'ARTERRE afin de favoriser le démarrage et le transfert d'entreprises agricoles.
- Sur les traces de Louis Hébert avec comme gagnant l'entreprise Le Suisse Hoptimiste située dans Portneuf.
- Projet la Parcelle au Grand marché pour soutenir la relève agricole.

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

La MRC de Charlevoix en collaboration avec les intervenants du milieu a poursuivi la mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole.

AUTRES REPRÉSENTATIONS

- Participation aux réunions du conseil d'administration de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord ;
- Participation des administrateurs à plusieurs entrevues radiophoniques, télé et pour des médias écrits ;
- Partenariat financier avec l'Association de la relève agricole de la Capitale-Nationale-Côte-Nord ;
- Participation à la mise en œuvre du PDZA avec la MRC ;
- Participation aux rencontres de l'organisme de bassin versant ;
- Participation au Projet Agriclimat.

LES SPÉCIALITÉS

LA RELÈVE AGRICOLE

L'Association de la relève agricole de la Capitale-Nationale-Côte-Nord (RACNCN) a été très active au cours de l'année 2023 et les relèves de Charlevoix-Ouest se sont impliquées dans les différentes activités.

L'événement annuel de la RACNCN, soit le Bière et saucisse de la relève, a eu lieu au Grand Marché de Québec, le samedi 18 février 2023. Lors de cet événement, trois bourses étudiantes ont été remises à des jeunes de la région, dont l'une d'elles, à M^{me} Sandrine Simard, une relève de Charlevoix-Ouest.

Toujours lors de cet événement, un encan a permis d'amasser un montant de 3 025 \$ pour Au cœur des familles agricoles (ACFA) afin assurer la pérennité des services de M^{me} Myriam Lachance, travailleuse de rang pour ACFA/Capitale-Nationale–Côte-Nord. L'assemblée générale annuelle de la RACNCN s'est déroulée en présence des membres et intervenants du milieu, le mercredi 13 décembre 2023, à la Ferme le Bunker de l'Île d'Orléans. Des délégués ont également pris part à l'assemblée générale annuelle de la Fédération de la relève agricole du Québec les 2, 3 et 4 mars 2023 à Rivière-du-Loup.

Finalement, les membres ont participé à deux activités de réseautage qui ont eu lieu à la Microbrasserie Brasseur des Monts de Saint-Ferréol-les-Neiges et à l'Île d'Orléans. M. Samuel Tremblay est le représentant de Charlevoix-Ouest et vice-président au sein du conseil d'administration de la RACNCN.

LE LAIT

Suivis des mesures d'ajustement de la production

- Ajustement du droit de produire : une hausse de 2 % le 1^{er} janvier 2023 ;
- Journées supplémentaires de production :
 - Une journée a été accordée pour mai, juin et juillet 2023 ;
 - Pour l'automne 2023, une journée supplémentaire de production s'ajoute en septembre, octobre et novembre.



En 2023, le quota non négociable relatif aux cas de force majeure est resté stable à 1,00 %.

Les provinces de P5 ont convenu de réduire le ratio SNG/G maximal éligible au paiement de 2,25 à 2,20, à compter du 1^{er} août 2023. Le ratio de marché (pleinement rémunéré) reste inchangé à 2,00. Les SNG de niveau 2 (ceux compris entre 2,00 et 2,20), seront payés à 70 % de la classe 4a pour la protéine et 0,63 \$/kg pour le lactose. Les SNG au-dessus du ratio de 2,20 ne sont plus rémunérés.

Hausse du prix du lait 1^{er} février

La hausse de prix au 1^{er} février 2023 de 2,2 % estimé à 1,74 \$ pour un hectolitre moyen.

Augmentation de la contribution au plan conjoint au 1^{er} juin 2023

La contribution pour le plan conjoint des producteurs de lait est passée de 0,035 0 \$/kg à 0,042 0 \$/kg de solides totaux.

Nouveau prélevé pour un Fonds amélioration des conditions de mise en marché des SNG

Un nouveau prélevé 0,35 \$/hl débutera en janvier 2024 pour supporter directement toute initiative visant la mise en place ou le développement et la pérennité des capacités de traitement de SNG.

Programme indemnisation AECG et PTPGP

En début 2023, un dernier paiement a été versé aux producteurs, calculé selon le quota détenu le 31 octobre 2022, pour les pertes financières reliées à l'AECG ainsi pour le PTPGP.

Accords commerciaux ACEUM

Accord de libre-échange nord-américain (ACEUM). 1,2 milliard de dollars sur 6 ans seront versés sous le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers détenteurs de quotas au 31 août par le gouvernement canadien. L'AEUCM c'est une concession canadienne de 100 000 tonnes de produits laitiers, soit 3,9 % de la production laitière canadienne.

Projet de loi C-282

Le projet de loi C-282, qui vise à protéger la gestion de l'offre dans les futurs accords commerciaux, a été adopté sans amendement en 3^e lecture. L'ultime étape pour le projet de loi sera ensuite les délibérations au Sénat.

Convention de transport

Renouvellement 2021 et 2022. Indexation rétroactive des tarifs de transport de 8,4 % et 4,7 %. Mise en place de manquements, formule de temps de déplacement et de prix des équipements, rehaussement de la capacité des citernes et paiement de temps d'attente dépassant 4 h.

Code de pratique des bovins laitiers

Version du Code qui entrera graduellement en vigueur à compter du 1^{er} avril 2024. Les modifications portent sur le logement des animaux, la liberté de mouvement, la formation des employés, la gestion de la douleur et l'implication des médecins vétérinaires.

ProAction - Producteurs non accrédités

Le lait des producteurs non accrédités proAction (soit moins de 1 %), n'est plus collecté depuis le 1^{er} août 2023.

Mesure d'appui aux producteurs de lait bio en attente

Depuis janvier 2023, 0,02 \$/hl est versé par l'ensemble des producteurs du Québec pour les producteurs de lait bio sur la liste d'attente. Cela a pour effet d'augmenter la prime nette des producteurs bio qui devaient supporter seuls cette liste d'attente.

LE BOVIN

En septembre dernier, les Producteurs de bovins de la Capitale-Nationale-Côte-Nord ont organisé une journée de démonstration sur une entreprise laitière de la région. L'objectif de la journée était d'informer et de sensibiliser les producteurs bovins et laitiers sur les étapes importantes pour la préparation, le bien-être et la mise en marché des veaux laitiers et des bovins de réforme. Cet événement s'est tenu à la Ferme Rocheleau inc. de Pont-Rouge.



Les Producteurs de bovins de la Capitale-Nationale-Côte-Nord ont participé à l'organisation de deux journées génétiques en collaboration avec l'Université Laval et le MAPAQ. L'objectif de ces journées est de valoriser et mieux faire connaître la production bovine et les PBQ aux étudiants de l'Université Laval.

La visite de la première ferme a eu le 18 octobre, chez M. Jean Lambert de l'entreprise Ferme Bovicole inc. à Lévis. M. Lambert est un éleveur de bovin de boucherie et de volaille.

Il a discuté de ses techniques de production en lien avec la production bovine, de sa gestion des pâturages ainsi que de l'utilisation d'ombrières pour améliorer le bien-être de ses animaux aux champs.



La deuxième activité a eu lieu le 15 novembre 2023 à la Ferme Ancestrale Germain située à Deschambault-Grondines, propriété de M. Bruno Germain. Il s'est entretenu avec les participants des avantages d'élever ses animaux de la naissance à la finition (biosécurité, maladies, vaccination, gestion troupeau) ainsi que des avantages et des défis de la vente directe aux consommateurs. Mme Diane Allard M.Sc., agronome, conseillère sectorielle en productions animales du MAPAQ de la région a fait un atelier sur la génétique.